



**Dossier : Municipales, nouveau mode de scrutin**

## HORAIRES ET NUMÉROS UTILES

### Mairie : Horaires d'ouverture

lundi, mardi et jeudi de 9H à 12H

mercredi de 14H à 18H

Vendredi de 15H à 19H

Tél. : 04.74.84.05.72

Le Maire reçoit sur rendez-vous



### Ecole primaire et maternelle :

04.74.84.00.51

### Agence Postale : 04.74.84.01.60

Du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00

Samedi de 8H30 à 11H00



### Déchetterie : 06.10.29.35.55

Horaires d'hiver jusqu'à fin octobre

Lundi, mercredi Vendredi de 14H à 18H.

Samedi 9H à 12H et 14H à 18H.

### Bibliothèque :

[bibliotheque.sonnay@yahoo.fr](mailto:bibliotheque.sonnay@yahoo.fr)

Lundi 17h00 à 19h00, Mardi 10h à 12h,

Mercredi 17H00 à 19H00, Samedi 10H00 à 12H00.

Vacances scolaires d'été : Mardi et Mercredi

seulement

### Médecin de garde (Soir et week-end) :

Canton de Beaurepaire : appeler la

maison médicale au 04.74.79.19.19

### Pharmacie de garde (Soir et week-end) :

- Canton de Roussillon : 04.74.86.13.13

- Canton de Beaurepaire : appeler la

maison médicale au 04.74.79.19.19



### Dentiste de garde (Urgences) : 04.76.00.06.66

### Pompiers : 18 (poste fixe), 112 depuis un portable

### Centre anti-poison : Lyon 04.72.11.69.11

Grenoble 04.76.76.56.46

### Centre de grands brûlés :

Lyon 3° 04.72.11.75.98

Lyon 7° 04.78.61.89.50



### EDF-GDF : 04.74.53.00.92

### Gendarmerie : 17 y compris depuis un portable

### Office du Tourisme : 04 74 86 72 07



## SOMMAIRE

En couverture : le « sapin » de Noël de la bibliothèque

### MUNICIPALITÉ

Les vœux du maire..... p.3

Echos du conseil..... p.4

Dossier : Mode de scrutin p.8-9

### VIE ASSOCIATIVE

Au Fil de Lambre .....p.13

Chorale .....p.14

Qi-Gong.....p.14

Temps de vivre .....p.14

FNACA.....p.15

Sonnay Tonic..... p.15

### VITE LU VITE SU

En bref ..... p.4

Etat civil ..... p.16

L'agenda des sorties ..... p.16

### Info Relais

Centre social Roussillonnais..... p.5

Bibliothèque ..... p.6-7

Ministère de l'intérieur..... p.10-11

Office du Tourisme..... p.12

Comité de pilotage ambroisie.... p.12

“La Source” : Périodique d'information de SONNAY

N° 52 : 4<sup>ème</sup> trimestre 2013

Directeur de publication :

Alain GELAS

Conception, rédaction :

Commission communication

[commission.com@sonnay.fr](mailto:commission.com@sonnay.fr)

Imprimé par nos soins

Retrouvez toute l'actualité sur <http://www.sonnay.fr>



## LES VŒUX DU MAIRE

Discours prononcé le 10 janvier 2014

Je remercie toutes les personnes présentes ce soir à la cérémonie des vœux. Cette année, élections obligent, je ne vous parlerai ce soir que des actions entreprises au cours de l'année 2013 :

Depuis la mise en service, il y a un an de notre bâtiment communal, celui-ci donne entière satisfaction à tous (personnel communal, utilisateurs et bénévoles de la bibliothèque, centre social, ainsi qu'à nos nombreuses associations qui ont pu trouver là, des salles attrayantes pour accueillir leurs activités).

Parmi les actions entreprises en 2013, nous comptons :

- La création des places handicapés, devant le centre social et à l'école.
- La mise en place (enfin !! après 10 ans d'attente !) d'un ralentisseur vers la montée de l'école,
- Le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) qui sera finalisé d'ici peu, après maints reports indépendants de notre volonté, et 6 ans de travail laborieux,
- Et la première tranche de l'assainissement qui est terminée (et ce après 13 ans d'attente !).
- Le syndicat d'électricité a remplacé les lampes à St Sulpice, et va continuer dans le village.

Parmi ce qui reste à finaliser, nous avons :

- Traçage des nouvelles places de parking
- Le chemin du Pavé Clémence qui sera refait au plus vite, mais pour lequel nous attendons encore la pose de l'éclairage public,
- Le chemin qui relie la Place à la route de Bougé,
- L'escalier de secours de l'école (qui a d'ailleurs été commandé),
- Et la création de la plateforme pour le Club d'Astronomie ORION, qui a adopté la Commune de Sonnay pour son superbe point de vue des astres !!

Puisque c'est ma dernière célébration des vœux du Maire, après 43 ans passés au service de la commune (dont 3 mandats d'adjoints et 2 mandats de Maire), j'ai beaucoup de remerciements à formuler ce soir :

Et tout d'abord :

- Les conseils Municipaux et mes adjoints (dont d'ailleurs deux d'entre eux Marcel PRAS, et

Henri WIECZOREK seront honorés cette année par la médaille de vermeil (celle des 30 ans !) remise par l'Association des Maires de l'Isère.

- Les membres du CCAS pour le travail accompli pendant 13 ans,
- Toutes les associations qui animent et font vivre le village,
- Le Fil de Lambre et le centre social, pour tout le travail effectué depuis leur création, je les remercie d'avoir accepté le « projet DEMOS (Dispositif d'Education Musicale Orchestrale à vocation Sociale), ce dispositif s'adresse à des enfants de 7 à 12 ans, qui ne pratique pas la musique pour des raisons économiques, sociales, culturelles, géographiques. La démarche se déroule hors temps scolaire au sein de structures sociales, pour un groupe de 15 à 20 jeunes, trois orchestres seront constitués en Isère, dont un situé sur le Pays Roussillonnais et le territoire de Beaurepaire. Des présentations publiques auront lieu au Festival Berlioz à la Côte St André à l'issue du stage d'orchestre,

ET ENFIN :

Tous les employés communaux, que j'ai toujours soutenus pour le travail qu'ils effectuent au quotidien :

Les secrétaires qui sont souvent en 1<sup>ère</sup> ligne pour entendre les reproches et griefs des habitants mécontents, dont certains, lorsqu'ils se retrouvent dans mon bureau en face à face, ne disent plus rien .... !

Les employés du service technique, qui selon certains n'en font jamais assez, mais qui ne les voient pas, par exemple, à 4 heures du matin, lorsqu'ils sont appelés pour débayer les routes enneigées, afin que vous les trouviez propres le matin.

Les cantinières et les ATSEM, qui gèrent des enfants de plus en plus turbulents, et font preuve de beaucoup de patience devant certains parents dont l'enfant est un « enfant-roi », et qui refusent les punitions données à la cantine. Je pense d'ailleurs que ceux-ci s'en mordront les doigts d'ici quelques années ! (Mais c'est un autre débat...!)

Les postières, toujours très efficaces, serviables et travaillant en toute autonomie.

.../...

# MUNICIPALITÉ

Les employés saisonniers, qui s'occupent d'entretenir notre beau village fleuri avec constance ce qui demande un travail quotidien.

Et enfin, les employées s'occupant du nettoyage des salles communales et de l'école, un travail difficile, d'autant que le respect pour leur labeur n'est pas toujours dans l'esprit de tous ... !!

J'aurais une pensée pour les personnes disparues, et pour les malades.

Et pour finir je voudrais remercier mon épouse pour la patience dont elle a fait preuve durant toutes ces

années, marquées par mon manque de présence au foyer (maintenant elle va peut-être se plaindre que je suis trop souvent à la maison !!).

Si j'oublie des personnes, veuillez m'en excuser, et je finirai en vous disant :

« La Paix et l'Amitié autour de nous, commencent dans notre cœur ».

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2014 !!

## LES ECHOS DU CONSEIL

### Rythme Scolaires

Sur proposition du comité de pilotage comprenant les institutrices, certains membres du conseil et les parents d'élèves, le conseil municipal adopte la mise en place du TAP (Temps d'Activité Périscolaire) de 1h30 sur 2 jours au lieu de  $\frac{3}{4}$  d'heure sur 4 jours.

### Personnel municipal

Suite à différents changements dans la répartition des horaires du personnel, les aménagements suivants ont été votés :

- Annualisation d'un poste le ménage à l'école : 13h40 hebdomadaires
- Annualisation et régularisation d'un poste de ménage et cantine scolaire : 8h88 hebdomadaires
- Régularisation d'un poste de ménage et entretien espace verts de 15h à 19h50 hebdomadaires
- Régularisation d'un poste de secrétariat de 16h à 20 h hebdomadaires.

Ces régularisations représentent des ajustements de postes, sans augmentation des horaires du personnel.



## EN BREF

### Repas des aînés :

Les personnes résidant sur Sonnay, **ayant 65 ans (et plus) en 2014**, et qui n'auraient pas été contactées pour participer au **repas du CCAS du dimanche 9 février**, sont priées de se faire inscrire au plus tôt auprès du secrétariat de Mairie en téléphonant au 04.74.84.05.72.

### Marché du Mardi matin :

Le marché retrouvera un poissonnier à compter du mois de février.

## Relais Assistantes Maternelles

Temps de rencontre

Matinées d'échanges et de jeux **pour les tout petits** accompagnés de leur assistant maternel, parent, ou grand-parent.

AGNIN (Ecole maternelle) : **Mardi 28 janvier 2014**

SONNAY (Salle Les Sorbières sous la mairie) : **Mardi 11 février 2014**

ANJOU (Salle du Dauphiné) : **Mardi 25 février 2014**

de 9H00 à 12H00.

Pour tous renseignements, contactez le Relais du Roussillonnais au 04.74.29.00.62 [cspr.ramduroussillonnais@orange.fr](mailto:cspr.ramduroussillonnais@orange.fr)

## Centre Social du Roussillonnais

16 Bis

«Vous voulez rencontrer du monde, discuter autour d'un café, faire des projets,...? **Rendez-vous au 16 Bis !** Il s'agit d'un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges pour adultes situé au Centre Social de Roussillon 16 avenue Jean Jaurès.

Nous serons heureux de vous recevoir tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que les vendredis de 14h à 17h.

Un transport est prévu pour les personnes dépourvues de moyen de locomotion.»

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser :

- soit au secrétariat de mairie,
- soit au Centre Social du Roussillonnais du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

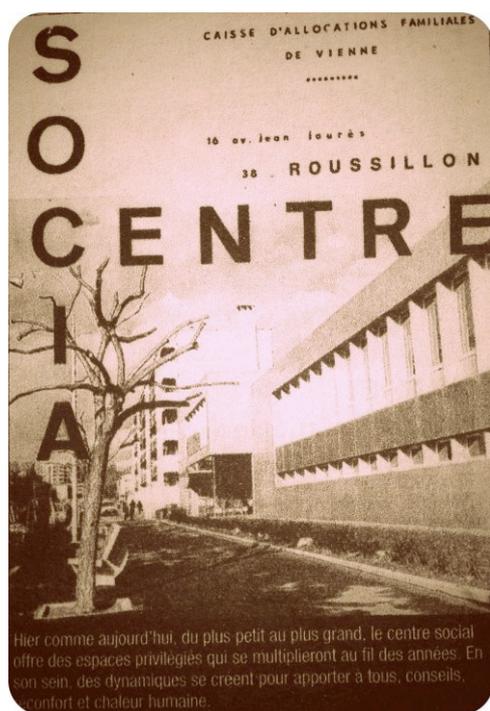
Tél: 04 74 29 00 60.



Par ailleurs, si vous êtes intéressé(e) pour accueillir de façon régulière et bénévole les adhérents du 16 Bis, nous vous invitons à nous contacter !

## Centre Social du Roussillonnais

retrouvailles



**S**OUVENONS NOUS ... Il y a 50 ans le centre social ouvrait ses portes.

Nous souhaitons organiser des retrouvailles avec les personnes qui ont fréquenté le centre social durant ces 50 années (adhérents, salariés et bénévoles...)

Pour faciliter ces rencontres, nous vous invitons à nous contacter par mail : [cspr@wanadoo.fr](mailto:cspr@wanadoo.fr) ou au 04 74 29 00 60 en demandant Véronique ou Bernadette ou en nous retournant le coupon ci-dessous rempli au centre social du Roussillonnais 16 avenue Jean Jaurès 38150 Roussillon.

Espérant que vous serez nombreux à répondre à cet appel pour revivre les souvenirs ensemble.

### COUPON 50 ans centre social du Roussillonnais

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Activité pratiquée : .....

Année : ..... Nom de l'animateur : .....

## Bibliothèque

### Bilan... et projets

#### Pour conclure l'année 2013, quelques chiffres :

• La bibliothèque a doublé son nombre de lecteurs : actuellement **200 lecteurs**, ce qui représente **15 % de la population** ; nous avons fait un gros effort de communication avec une lettre mensuelle par mail, et une actualisation régulière sur le site Internet des bibliothèques de Lambre qui est bien fréquenté (par exemple les lecteurs des 4 communes ont visualisé en 2013 environ 28000 titres, c'est beaucoup !) : ce travail finit par porter ses fruits !

• La bibliothèque possède en propre 3600 ouvrages auxquels il faut ajouter environ 400 volumes du Service de Lecture Publique de l'Isère (renouvelés tous les 6 mois) et 150 de la médiathèque inter communale (renouvelés tous les 2 mois) : de quoi satisfaire même les lecteurs les plus exigeants.

• Le nombre de livres prêtés a beaucoup augmenté :

- 2000 en 2011 (local dans l'ancienne cure)
- 3300 en 2012 (+ 63 %) (local sous la mairie)
- **5500 en 2013 (+ 67 %) (nouvelle bibliothèque)** : ces prêts sont répartis à peu près par moitié entre les enfants et les adultes : quelques chiffres marquants : 900 albums prêtés, 900 BD enfants, 800 romans pour adultes, 560 documentaires pour les adultes, 200 polars, 350 romans pour la jeunesse, une centaine de revues.

• On peut ajouter à ce premier bilan de très nombreuses animations :

- avec l'école (préparation d'une classe verte, exposition sur les insectes)
- avec Au Fil de Lambre : notamment la réalisation d'un film au temps des Gallos-Romains
- la mise en place de l'accueil du relais des assistantes maternelles
- en mai la matinée « Lectures communes : feuillets notre région »
- en septembre : participation à la soirée « moulin à paroles » lors des journées du patrimoine
- une vente de livres très animée en novembre pour les cadeaux de Noël
- les animations inter bibliothèques : soirée contes, accueil d'un auteur de BD, petite librairie.

Ce bilan rapide montre que la nouvelle bibliothèque devient un lieu de culture et d'échanges pour la population ; l'équipe est constituée de 8 bénévoles, qui assurent un très gros travail : 8h de permanence hebdomadaire, le travail technique, et les animations. C'est une équipe qu'il faut remercier pour sa fiabilité et son investissement !



#### Pour l'année 2014, vous pouvez déjà noter :

**U**ne soirée « Poésie, chansons et lectures » assurée par le groupe du printemps des poètes d'Annonay, avec les musiciens de « Mercredi soir » le **vendredi 24 janvier** au Mille-Club de Bougé avec pour thème des textes forts drôles de Raymond Queneau (1903-1976), auteur de « Zazie dans le métro » et des « Exercices de style » : un spectacle distrayant et de qualité (l'an dernier le même groupe nous avait enchantés avec des textes de Robert Desnos ; l'accès est libre, la participation est au bon cœur de chacun !

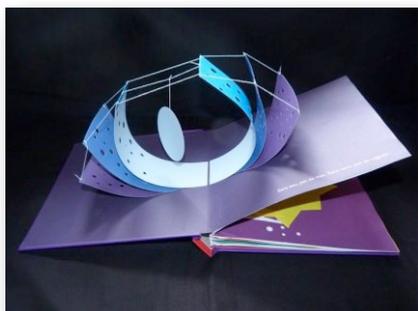
Le réseau des bibliothèques de Lambre s'associe également aux actions de la médiathèque intercommunale : celle-ci travaille avec des artistes sur le thème **des « pop up »** autrement dit les livres animés : livres qui se plient, se déplient, sont enrichis de tirettes, volets et reliefs en 3D : dans ce cadre nous vous proposons 2 animations :

- le **samedi matin 1<sup>er</sup> mars** à la bibliothèque d'Anjou, un atelier avec l'auteur Marion Bataille, sur inscription, pour réaliser un petit pop up
- à **Sonnay, le samedi 22 mars** après-midi une conférence sur l'histoire et l'art du pop up (avec des livres à admirer) d'un spécialiste, Julien

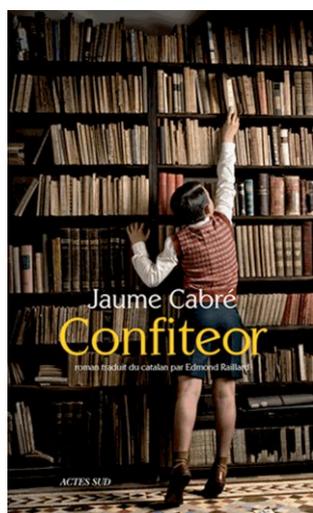
# INFO RELAIS

Laparrade, libraire et collectionneur breton créatif et passionné, qui viendra nous faire partager son enthousiasme et ses coups de cœur : si vous voulez en savoir plus, vous pouvez visiter son blog : <http://ohpopup.canalblog.com/>

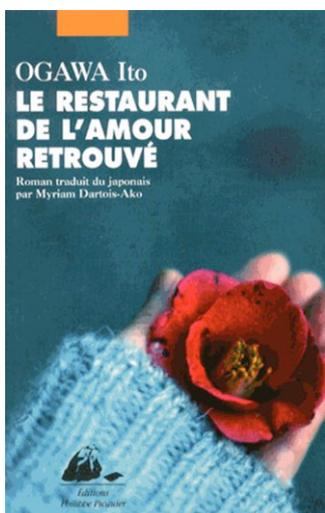
Pendant les vacances d'hiver, le Samedi 8 mars à partir de 11h, à Sonnay nous referons une séance de « jeux autour des livres » pour les familles : adultes et enfants de plus de 12 ans .



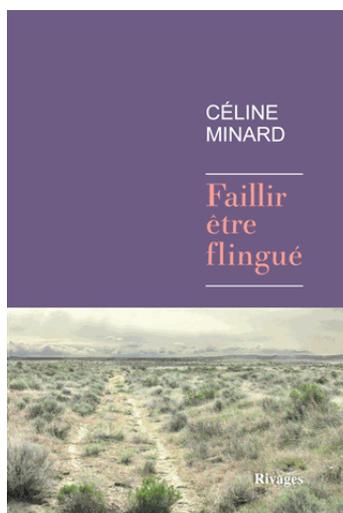
Pour motiver nos lecteurs, voici quelques coups de cœur à découvrir :



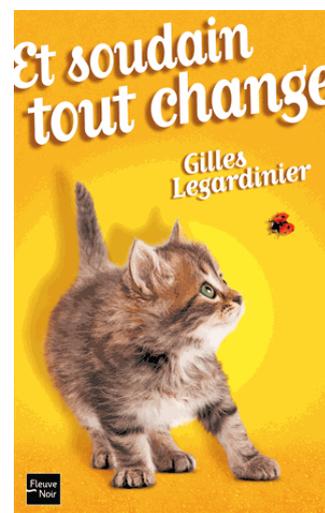
Passionnant et vertigineux



Gastronomique et réconfortant



Sauvage et audacieux



Léger et drôle

**Appel à la population de Sonnay** : en mai, la bibliothèque exposera sur le thème « **Sonnay et la Grande Guerre** » ; nous avons besoin de vous ! Si vous possédez des souvenirs liés à la guerre de 14-18 : textes, lettres, cartes, carnets, dessins, objets divers de poilus, nous vous invitons à nous les apporter à la bibliothèque, pour une première analyse, aux dates suivantes : les lundis 10 et 17 mars de 17h à 19h, les samedis 15 et 22 mars de 10h à 12h.

Nous vous invitons aussi à faire bon accueil aux bénévoles qui vous contacteront éventuellement pour l'histoire des soldats issus du village de Sonnay.

## Municipales 2014 : Une nouvelle façon de voter

Vous êtes électeur d'une commune de plus de 1000 habitants : conformément à la loi N°2013-403 du 17 mai 2013, vos modalités de vote changent. En effet, le mode de scrutin qui s'applique désormais à SONNAY est celui du **scrutin proportionnel de liste** à deux tours, avec prime majoritaire.

### La réforme :

Malgré le rejet par le Sénat, le Parlement a voté, le 17 mai dernier, la réforme du mode de scrutin pour les élections municipales. La principale conséquence est l'**abandon du droit de panachage** (possibilité de supprimer ou ajouter des candidats sur une liste) pour les communes de plus de 1000 habitants.

Auparavant, dans les communes de moins de 3500 habitants, les électeurs pouvaient écrire sur le bulletin de vote pour ajouter, rayer ou remplacer un candidat. Aujourd'hui, notre commune ayant plus de 1000 habitants, **vous devez voter pour une liste complète**, sans ajouts ni suppressions de noms et sans modifications de l'ordre de présentation.

Toute rature sur votre bulletin de vote le rendra nul : vous devrez donc impérativement voter pour une équipe et non pour des personnes !

**Toute mention manuscrite sur un bulletin de vote le rend nul !**

Autre point important de la réforme : les listes candidates doivent impérativement respecter la règle de la parité.

Dans le cadre des élections municipales, la loi de 2013 instaure en outre l'**élection directe, des conseillers siégeant dans les organes intercommunaux**. Les électeurs désigneront donc en même temps leurs conseillers municipaux et leurs représentants à la communauté de communes. Les listes candidates mentionneront donc sur le même bulletin de vote leurs candidats au conseil communautaire.



### Validité des Listes

Les listes doivent impérativement comporter autant de noms que de conseillers à élire. En conséquence les candidatures isolées, les listes incomplètes et le panachage ne sont plus possibles !

Les listes doivent respecter la parité, c'est à dire être composées d'**autant de femmes que d'hommes**, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou

inversement. L'exception est faite à un conseiller près, puisque le nombre de sièges à pourvoir est impair.

Enfin les bulletins de vote de chaque liste porteront explicitement le nom des candidats au conseil communautaire en respectant également la parité.

### Exemple de Bulletin de vote

Liste machinchose

Candidatures au conseil municipal	Candidatures au conseil communautaire
1. Aaaaaa AAAAA	1. Aaaaa AAAAA
2. Bbbbb BBBB	2. Xxx XXXX
3. Ccc CCCC	3. Zzzz ZZZZZ
4. Xxx XXXX	
5. Zzzz ZZZZZ	
6. Eee EEEEE	
7. Hhh HHHH	
8. Yyy YYYYY	
9. Rrrr RRR	
10. Gg GGGG	
11. Fff FFFFF	
12. Uuu UUUU	
13. Ddd DDDD	
14. Iii-iii IIIII	
15. Rrrr RRRRR	

Le 1<sup>er</sup> candidat au conseil municipal est obligatoirement en N°1 au conseil communautaire

2 candidats et un suppléant, choisis dans l'ordre parmi les 9 premiers candidats aux municipales, respectant l'alternance H-F

15 candidats respectant l'alternance Homme-Femme



## Répartition des Sièges

L'article L.2121-2 du Code Général des Collectivités Territoriales fixe le nombre de membres du conseil municipal en fonction du nombre d'habitants. **Pour Sonnay, le nombre de conseillers municipaux à élire est de 15.**

L'élection est acquise au premier tour si et seulement si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des bulletins non nuls + 1 voix). Dans le cas contraire, il est procédé à un second tour.

Les voix issues du scrutin serviront au calcul de la répartition d'une part des sièges de conseillers municipaux et d'autre part, des sièges de conseillers communautaires.

La règle d'attribution du nombre de siège est celle de la **proportionnelle à deux tours avec prime majoritaire** accordée à la liste arrivée en tête.

Le calcul est complexe, mais peut se résumer ainsi :

La moitié des sièges, arrondie à l'entier supérieur (8



donc à Sonnay) est attribuée à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de voix. **L'autre moitié** (7 sièges dans notre commune) **est répartie entre toutes les listes** à la représentation proportionnelle, y compris celle ayant déjà les 8 premiers sièges.

Les sièges sont attribués aux candidats **dans l'ordre de présentation sur chaque liste**. Les listes qui obtiennent moins de 5 % des suffrages exprimés ne sont pas admises à la répartition des sièges.

## Exemples de Calcul (fictifs) avec 15 conseillers à élire.

La moitié des sièges est attribuée à la liste ayant obtenu le plus haut suffrage. L'autre moitié est répartie à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne. Pour ce faire, il faut d'abord déterminer le quotient électoral :

Quotient électoral = nombre de suffrages exprimés / nombre de sièges restant à répartir.

### Premier exemple, résultat fictif (1<sup>er</sup> tour)

Suffrages exprimés : 860

Liste A ..... 460 voix (53,5 %)

Liste B ..... 400 voix (46,5 %)

**La liste A** obtient la majorité absolue des suffrages exprimés. Elle remporte donc 8 sièges pour commencer.

Les autres sièges (7) sont répartis à l'aide du

Quotient Electoral  $QE = 860 / 7 = 123$

La liste A obtient  $460 / 123 = 4$  sièges

La liste B obtient  $400 / 123 = 3$  sièges

**Au final, les 12 (8+4) premiers candidats de la liste A sont élus, ainsi que les 3 premiers de la liste B.**

### Deuxième exemple, résultat fictif (2<sup>ème</sup> tour)

Suffrages exprimés : 860

Liste A ..... 340 voix (39,5 %)

Liste B ..... 370 voix (43 %)

Liste C ..... 150 voix (17,5 %)

Aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Mais il s'agit du deuxième tour, donc la liste arrivée en tête, quel que soit le nombre de ses voix, obtient les 8 premiers sièges.

Les autres sièges (7) sont répartis comme suit :

$QE = 860 / 7 = 123$

La liste A obtient  $340 / 123 = 2$  sièges ; La liste B obtient  $370 / 123 = 3$  sièges supplémentaires ; La liste C obtient  $150 / 123 = 1$  siège ! **Il reste donc un siège à pourvoir ...** Celui-ci est attribué selon la règle de la plus forte moyenne :

Les scores de chacune des listes sont divisés par leur nombre de sièges à la première attribution plus un. Les résultats sont comparés et le siège va à la liste au quotient le plus élevé.

Liste A	Liste B	Liste C
$340 / (2+1) = 113$	$370 / (3+1) = 92$	$150 / (1+1) = 75$

C'est donc la liste A qui remporte le dernier siège.

**Au final sont élus : les 11 premiers candidats de la liste B, les 3 premiers de la liste A ainsi que le premier de la liste C.**

## Les grandes nouveautés de la réforme :

- Plus de panachage possible
- Listes complètes obligatoires
- Parité obligatoire
- Attribution des sièges à la proportionnelle

Si le panachage au stylo est interdit, dès lors que plusieurs listes sont en course, l'équipe élue sera de toute façon « panachée » !



**Vous êtes victime ou témoin  
d'un cambriolage :  
APPELEZ LE 17 ou le 112**

Votre appel peut être déterminant  
pour interpeller les cambrioleurs



Contre les cambriolages,  
ayez les bons réflexes !

## Protégez votre domicile

---

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

*Vous êtes un professionnel (commerçant, chef d'entreprise...), vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de vos locaux (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).*

## En cas d'absence

---

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « **Tranquillité vacances** ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.
- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.

## Si vous êtes victime d'un cambriolage

---

- Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.
- Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes.
- Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité).
- Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne :  
[www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.

Pour en savoir plus, [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)



web

## Pays Roussillonnais Tourisme

### Connaissez-vous votre office de tourisme ?

L'office de tourisme, situé place de l'Edit à Roussillon (à proximité de la mairie), s'adresse aussi bien aux visiteurs qu'aux habitants.

Vous y trouverez notamment les renseignements relatifs à vos activités et animations, en Pays Roussillonnais et au-delà, et aussi : un service de billetterie, une présentation du Pays Roussillonnais ainsi qu'une foule d'informations pratiques !

Une visite guidée du château de Roussillon a lieu le samedi à 14h30. D'autres animations à venir sur l'ensemble du Pays Roussillonnais, dans le cadre des Rendez-vous de l'office de tourisme.

Les éditions 2014, en particulier le guide d'accueil, seront disponibles à partir du mois de mars.

Pour suivre l'actualité, rendez-vous sur :

[www.tourisme-pays-roussillonnais.fr](http://www.tourisme-pays-roussillonnais.fr)

[www.facebook.com/paysroussillonnais.fr](https://www.facebook.com/paysroussillonnais.fr)

[www.twitter.com/roussillonnais](https://www.twitter.com/roussillonnais)

Vous pouvez aussi transmettre votre adresse mail pour que les informations vous soient envoyées directement.

**Office de tourisme du Pays Roussillonnais :**

Tél. 04 74 86 72 07

[infos@tourisme-pays-roussillonnais.fr](mailto:infos@tourisme-pays-roussillonnais.fr)

Ouverture jusqu'à fin avril : Mercredi, Jeudi, Vendredi  
13h30-17h – Samedi 10h-12h et 16h-18h



Crédit photo : Pays Roussillonnais Tourisme.

## Comité de Pilotage Ambroisie

### Saison 2013

L'ambroisie est une plante envahissante et allergène. Son pollen provoque des troubles allergiques multiples : rhinite, conjonctivite, asthme... Cette plante est très difficile à détruire et se propage très rapidement si aucune intervention n'est réalisée.

Afin de limiter au maximum les risques liés à l'ambroisie un effort a été demandé au début du printemps 2013 à chaque habitant et agriculteur de notre commune. Nous tenions à vous remercier pour ces efforts apportés et vous tenir informés de l'évolution de l'ambroisie sur la saison 2013.

2013 est une année particulièrement atypique avec une pollinisation des ambrosies plus faible et plus tardive. En cause, un printemps froid, pluvieux et peu ensoleillé. Ces conditions météorologiques auront eu des conséquences sur le développement de la plante qui se traduit par un démarrage tardif et des premiers pollen d'ambroisie retardés de près de 3 semaines.

Sur le plan de la production de pollen, 2013 restera une des plus faibles années depuis les comptages avec, respectivement, -30% et 25% par rapport aux années 2011 et 2012. (source RNSA)

Le bilan 2013 apparaît plutôt positif avec une diminution des pollinoses. Nous espérons que les efforts de tous seront maintenus en 2014 pour voir diminuer les plants d'ambroisie sur le terrain et son impact sur la santé.



## Au Fil de Lambre Avec les jeunes et moins jeunes

### Commission Intercommunale jeunesse

La commission intercommunale Jeunesse est composée surtout de jeunes des quatre communes d'Agnin, Anjou, Bougé Chambalud, Sonnay, qui ont des projets et souhaitent les concrétiser. Ils sont accompagnés par des animateurs de l'association Au fil de Lambre et de parents référents sur les communes, qui les guident et construisent les projets avec eux.

La commission se réunit tout au long de l'année pour mettre en place les différentes sorties et animations.

Calendrier des sorties :

- **Patinoire** : vendredi 29 novembre 2013 à LYON

Une forte participation pour cette sortie, puisque au total 65 personnes étaient présentes.

Les jeunes à partir de 11 ans peuvent venir seuls, et les plus jeunes accompagnés d'un adulte. Cette année nous notons une plus grande participation de familles (enfants de moins de 11 ans accompagnés par leurs parents).

- **Match de hockey** : samedi 18 janvier 2014
- **2<sup>ème</sup> sortie patinoire** : vendredi 21 février 2014
- **Sortie Laser Game Bowling** : vendredi 4 avril 2014
- **Karting électrique** : week-end du 26 avril 2014, sur la place d'ANJOU. Pour cette animation nous sollicitons jeunes et parents pour nous aider à bien la préparer.

D'autres manifestations pourront être organisées dans l'année. La commission Jeunesse reste ouverte toute l'année aux jeunes qui ont de nouveaux projets, mais aussi aux adultes qui souhaitent aider à leur réalisation.

N'hésitez pas à vous faire connaître par courrier électronique auprès des animateurs, Marianne D'Hervilly et Julien Monnet, à l'adresse suivante : [afdl.anim@orange.fr](mailto:afdl.anim@orange.fr), ou par tél : 04 74 79 43 51 ou 06 50 70 68 67, ou directement au bureau de l'association auprès de Sandrine Ponson.

### Animations Mémoire « Memo Lambre »



Suite à la formation de bénévoles et des animateurs d'Au fil de Lambre pour organiser des ateliers sur la mémoire, des sessions successives ont été mises en place.

Afin d'améliorer sa mémoire au quotidien, de nombreux exercices, jeux de logiques, d'attention, de langage, de structuration, de reconnaissance, culture sont proposés. C'est un moment très convivial, d'échanges, de partage d'expériences et de connaissances entre les participants.

Avant l'été, sur une durée de dix semaines, scindée en deux groupes, une vingtaine de personnes, habitants des 4 communes et résidents de la maison de retraite Notre Dame des Roches ont participé avec assiduité aux séances. Une troisième session vient de démarrer, jusqu'à fin février ; 8 personnes se retrouvent chaque lundi à la maison de retraite d'Anjou.

Dans la continuité et afin de répondre aux demandes, les séances « Mémo Lambre » devraient se prolonger sur l'année 2014.

Un **nouvel atelier** débuterait à partir de mars à juillet 2014. Les inscriptions sont ouvertes ; pour plus de renseignements vous pouvez contacter Marianne et Julien au bureau du centre social au 04 74 79 43 51.



*Les membres de l'association Au fil de Lambre vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2014, riche d'activités et de projets à réaliser avec vous.*

ASSOCIATION AU FIL DE LAMBRE – 10 Place de L'Eglise, 38150 Sonnay – Tel 04.74.79.43.51 – [afdl@orange.fr](mailto:afdl@orange.fr)  
Heures d'ouverture des bureaux : Lundi 14h-19h – Mardi et Vendredi 9h-12h et 14h-18h

## CHORALE Evènements

La salle des fêtes était comble le 29 novembre pour la désormais traditionnelle soirée « BEAUJOLAIS NOUVEAU » organisée par la chorale. Antoine VILAND fidèle viticulteur était au rendez vous, l'animation étant assurée cette année par M. TORGUE et son orgue de barbarie, tandis que des chansons populaires ou « à boire » étaient reprises par le public.

Autre répertoire le 15 décembre, puisque la chorale innovait et organisait en l'église de SONNAY un concert de Noël, une première sous la direction de Rémi AURIERES et avec la participation d'une soliste de qualité : Jeanne - Marie CAETANO formée



au conservatoire de Châlon-sur-Saône et qui effectue actuellement des recherches sur la musique renaissance au sein de l'Université Lumière Lyon II. Chants traditionnels ou chants religieux, ce fut intense, trop court .... Mais nous étofferons et recommencerons l'an prochain.

Prochaine étape pour les choristes : la préparation d'un concert annuel qui aura lieu les 27 et 28 avril 2014 à la salle des fêtes de SONNAY. Le répertoire est basé sur la variété française.

Les personnes qui aiment chanter peuvent encore se joindre au groupe, les répétitions auront lieu tous les mardis à 20 heures dans la salle des Dauphins sous la mairie à partir du 7 janvier 2014.

## QI-GONG Stage

L'association propose un stage " QI GONG et voix " le samedi matin 1<sup>er</sup> février 2014 avec la participation de Sophie Gugliandolo, musicothérapeute.

En associant l'énergétique chinoise et la vibration du son dans le corps, nous pouvons harmoniser notre potentiel énergétique, dissoudre les nœuds énergétiques et retrouver confiance en nous avec une voix bien posée et dynamisée. Nous aborderons des techniques de respiration pour évacuer stress et fatigue, des sons énergétiques et des mouvements

pour délier le corps et amener détente et souplesse. Cet atelier s'adresse à toute personne désirant découvrir sa voix et sans forcément avoir de connaissance musicale.

Les cours ont repris depuis le vendredi 3 janvier 2014 : 9h30/10h45 et 19h/20h15

Pour tous renseignements :  
Michel PEPIN, 06 89 43 79 11 ou  
[mg.pepin18@gmail.com](mailto:mg.pepin18@gmail.com)

## LE TEMPS DE VIVRE Transition

Bienvenue à tous les nouveaux adhérents qui nous ont rejoint. L'assemblée générale s'est tenue le 26 septembre avec 79 participants. Le bureau sortant a été réélu, à l'exception de 4 démissionnaires, et rajeuni par l'arrivée de Colette Andrevon, Edith Smacchia et Félix Félicien. Une paella était également à l'ordre du jour de cette assemblée.

Le concours de belote organisé le 9 novembre, a été un grand succès pour notre club avec la participation de 112 doublettes.

Le repas de Noël qui a eu lieu le 19 décembre a clôturé l'année 2013 et a permis de souhaiter les anniversaires de 10 personnes. Nous avons débuté le Jeudi 9 janvier par le tirage des rois. Après deux séances de club « normales », viendra le temps de préparation de notre grand loto pour le Dimanche 9 mars à la salle des fêtes. Nous vous y attendons nombreux pour emporter de très jolis lots.

Le club présente ses meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année.

## FNACA

### Le comité fait le point en assemblée générale

Le Comité FNACA a tenu son assemblée générale sous la présidence d'André GIRARD. Après le mot d'accueil et la présentation de l'ordre du jour, un moment de recueillement a été observé à la mémoire des amis du secteur, décédés en cours d'année.

Le bilan financier était ensuite présenté par le trésorier et approuvé à l'unanimité.

Au rapport d'activités, de nombreuses participations extérieures : Congrès Départemental à Grenoble, réunions du secteur de Roussillon, cérémonies du 19 Mars à Montferriat et Paris, délégations diverses. Le Comité a aussi participé aux cérémonies commémoratives de la commune et organisé des rencontres conviviales, repas choucroute du 3 Mars et journée familiale du 14 Juillet.

Mais le temps fort de l'exercice 2012-2013 aura été la

présentation avec les comités de Bougé-Chambalud et Anjou d'une exposition FNACA sur la guerre d'Algérie, les 19 et 20 Avril 2013 à la salle des fêtes de Bougé Chambalud.

Le programme d'activités pour 2013-2014 a été présenté, avec en particulier la participation au Congrès Départemental à CROLLES les 19 et 20 Octobre 2013.

Le bureau a été renouvelé avec quelques changements.

Président : André GIRARD. Vice Président : Maurice REYNAL. Trésorier : Roland GROLEAT. Adjointe : Annie FERLAY. Secrétaire : Roger REGAL. Adjointe : Henriette MUGUET. Responsable veuves : Michelle CHAMBOSSÉ. Porte drapeaux : Titulaire, Albert GIRAUD ; Suppléant, Maurice JACQUIN.



## SONNAY TONIC

### Les pratiques

Pour garder une bonne forme tout au long de l'année, Sonnay Tonic vous propose, le mardi soir, une séance de gymnastique dynamique, en musique, avec Malika son animatrice.

Vous pouvez découvrir : le renforcement musculaire, le step, les abdos fessiers, le gliding-gliss, le kick boxing, les chorégraphies inspirées de danses classique, moderne, folklorique, ainsi que le travail avec matériel tel que barres lestées, ballons, altères, élastiques et finir par une séance de stretching ou de relaxation.

L'affiliation à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire vous garantit : des cours adaptés, dispensés par un professeur diplômé d'état et se formant régulièrement aux nouvelles méthodes ; d'être inscrit à la fédération et de

recevoir une licence ; de profiter de cours de proximité à un tarif raisonnable.

Notre section compte 27 sportives qui se retrouvent tous les mardi soir à la salle des fêtes de Sonnay de 19h à 20h. La joie et la bonne humeur sont de mise.

Pour nous contacter :

[sonnay.tonic@gmail.com](mailto:sonnay.tonic@gmail.com)

Véronique 06.98.92.06.72

Alexandra : 06.28.73.39.28

Brigitte : 04.74.84.00.70



Nous vous souhaitons une année 2014 pleine de tonus.

## BIENVENUE À

- Madame **BERNET Sylvie** et sa fille **Camille**, domiciliées 440 chemin du Pavé Cléménçon

## NAISSANCES

- **Malo** né le 19 Juillet 2013 chez Elsa MELE et Carole BREARD, domiciliés 505 Chemin du Pavé Cléménçon
- **Alexis MIGNOT** né le 30 septembre 2013, fils de Nicolas MIGNOT et Marion PIOT, domiciliés 2115 route du Dauphiné
- **Jihane GIMENEZ** née le 3 novembre 2013, fille de Guy et Souad GIMENEZ, domiciliés 2280 route du Dauphiné
- **Thomas BRUNET** né le 28 novembre 2013, fils de Sébastien BRUNET et Angélique GAY, domiciliés 1535 chemin du Plan
- **Cladie HUGUENIN** née le 29 novembre 2013, fille de Brice et Cécile HUGUENIN, domiciliés 435 chemin de Berey
- **Isalys NIVON** née le 8 décembre 2013, fille de Mickaël NIVON et Céline ARGOUD, domiciliés 440 route des Sables

## MARIAGES

- Carole BREARD et Elsa MELE le 12 Octobre 2013.

## DÉCÈS

- Monsieur **MOITEIRO NABAIS Francisco** le 15 novembre 2013 à VIENNE

## L'AGENDA

### Janvier

#### Dimanche 26 janvier : Loto

Organisé par « Le sou des écoles » à la salle des fêtes

### Février

#### Dimanche 9 : Repas des aînés

Organisé par le CCAS à la salle des fêtes

#### Vendredi 21 : Collecte de sang

Salle les Sorbières



### Mars

#### Samedi 8 : Après-midi jeux

Organisé par la bibliothèque

#### Dimanche 9 : Loto

Organisé par le « Le temps de vivre » à la salle des fêtes

#### Samedi 22 : Après-midi Zumba

Organisé par « Le sou des écoles » à la salle des fêtes

### Mars

#### Samedi 22 : conférence livres animés

Organisé par et à la bibliothèque

#### Dimanche 23 : matinée boudins

Organisé par l'amicale des donneurs de sang à la salle des fêtes

#### Samedi 29 : Concours de boules

Organisé par Amicale Bouliste Anjou/Sonnay au stade

### Avril

#### Samedi 5 et Dimanche 6 : Expo Photos

Organisée par le club photo à la salle du stade

#### Samedi 12 : Concert

Organisé par « Le sou des écoles » à la salle des fêtes

### Messes à SONNAY

Dimanche 16 février à 10h30

Samedi 29 mars à 18h00